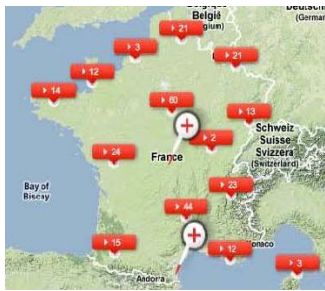


Création d'une charte d'éclairage pour un groupe de distribution d'équipements de cuisine et salles de bains

Contexte

Problématique

- 450 magasins en Europe dont 220 magasins franchisés en France (300 m² de superficie moyenne)
- Nombreux prestataires différents (fabricants, distributeurs, installateurs) cahiers des charges hétérogènes (luminaires, lampes, implantations), charges en éclairage importantes



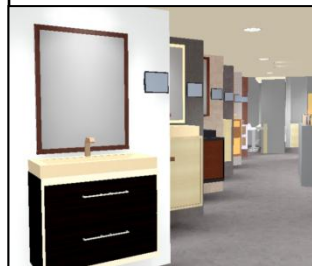
Objectif

- Homogénéiser la qualité de l'éclairage sur le parc magasins, renforcer ainsi l'image de marque réseau
- Réduire les coûts d'achat et d'exploitation en éclairage
- Améliorer le bilan énergétique et environnemental (éclairage : 60% des consommations des magasins)

Mise en œuvre

Consultation nationale

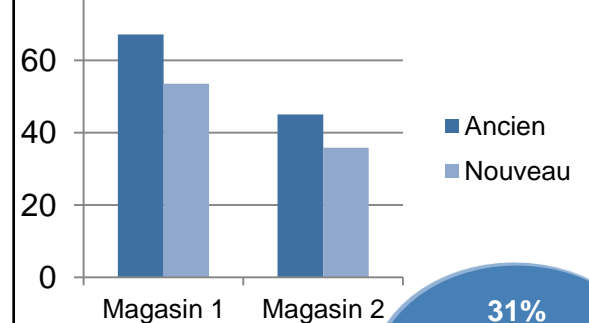
- Audit sur 2 magasins représentatifs du parc en France, de concept récent
- Analyse de la qualité et du coût de l'éclairage, comparaison avec les ratios du secteur
- Elaboration d'une charte d'éclairage ayant pour but de :
 - mieux théâtraliser les articles présentés en magasins
 - réduire le coût global d'éclairage (achats + exploitation sur 10 ans)
- Consultation de plusieurs fabricants répondant aux spécifications techniques de la charte
- Assistance à la consultation et suivi des travaux sur un magasin pilote



Résultats

- Amélioration du confort d'achat (diminution de la chaleur, de l'éblouissement liés à l'éclairage)
- Meilleure mise en valeur des articles
- Réduction de 35% des coûts d'énergie en éclairage
- Diminution de la fréquence de remplacement des lampes
- Rentabilisation sous 3 ans de la charte éclairage par rapport au dernier concept
- Possibilité de déploiement de la charte à l'échelon du parc grâce à un cahier de prescriptions détaillé et prenant en compte les différentes architectures magasins.

Economies d'électricité kWh/m²/an



31%
d'économies
soit 875 k€
potentiels
sur le réseau